

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr.
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	1 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	2 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le débat continue ! Un magnifique discours de M. Caillaux. Les utopies de M. Blum. Il faut choisir : Le plan socialiste ou le plan du gouvernement. — Il faut UN homme, dit la presse de droite ; non, DES volontés. — Des lois « grotesques » de l'aveu de ceux qui les votent !... — La crise du charbonnage en Angleterre.**

Le grand débat financier se poursuit encore à la Chambre, au moment où nous écrivons ces lignes et s'il est difficile de prévoir l'issue de la bataille, il est permis de croire que le deuxième discours de M. Caillaux accroit les chances du gouvernement. Après le nouvel exposé, tout à fait remarquable, du ministre des finances, la Chambre aurait été bien inspirée de clore les débats.

L'opinion de tous les partis est connue, archi connue. Notre trésorerie, à bout de souffle, aurait gagné à des débats écourtés ; les solutions décisives et urgentes sont remises, le pays s'impatiente et s'inquiète ; qu'importe l'intérêt général pour un orateur qui tient à placer un beau discours.

Tel, M. Blum qui a parlé abondamment, avec une éloquence que personne ne conteste. Il a dit à coup sûr d'excellentes choses. Est-il cependant bien convaincu lui-même de l'efficacité des remèdes qu'il propose ?

Quand il s'est élevé violemment contre les « pouvoirs spéciaux », qu'a-t-il pu répondre à M. Caillaux qui ripostait : Si le gouvernement était disposé à effectuer le prélèvement sur le capital, les socialistes, eux-mêmes, offriraient ces pleins pouvoirs !...

Qu'a-t-il objecté lorsque M. Caillaux déclarait, hier encore, avec a propos : Il ne s'agit pas de bouleverser l'édifice fiscal. Je demande seulement qu'on me donne les moyens de travailler. La Constitution sera-t-elle en péril, parce que j'aurai quelque moyen d'introduire dans nos finances quelques améliorations ? La Constitution ! Les pouvoirs que je sollicite ne seraient jamais si dangereux pour elle que ceux que réclamait dans le *Midi socialiste*, le 25 novembre 1925, M. Vincent Auriol pour le cas où son parti eût été appelé au pouvoir ! Les règles constitutionnelles ! M. Vincent Auriol s'en moquait ! Et la résistance — pourtant constitutionnelle — du Sénat méritait pour cette assemblée la mort : rien que cela !... Il fallait des méthodes de salut public en vue du salut public.

A-t-on oublié, d'autre part, la thèse soutenue à la tribune de la Chambre par M. Compère-Morel, il y a quelques mois : « Quand nous serons au pouvoir, nous autres socialistes, disaient-ils, nous y resterons malgré les votes de la Chambre. Nous emprisonnerons les directeurs de journaux qui oseraient combattre nos mesures financières. »

Que voilà bien un parti qualifié pour blâmer les pouvoirs spéciaux !... M. Caillaux s'est élevé avec véhémence contre le prélèvement sur le capital, cet article du parti socialiste, avec lequel on bourre le crâne des travailleurs.

Il y a 300 milliards de dette intérieure, comment un prélèvement sur le capital pourrait-il éteindre cette dette ?

« Prélèver sur quoi ? a dit le ministre. J'ai dit l'impossibilité pratique de toucher aux billets de banque. On prélèvera sur les biens immobiliers, sur les usines, les terres ? Mais comment atteindre les fortunes en titres mobiliers, non seulement celles qui se sont expatriées, mais celles qui, chez nous, se cachent du fisc ? Il y faudra au moins quelque temps — et nous sommes pressés. »

« Vous fixerez un prélèvement ? Mais comment feront les assujettis pour payer ? Je vois alors pulluler les affaires bancaires ! Tout de même, cette immense entreprise de crédit ne pourra s'alimenter que de billets de banque... C'est votre prélèvement sur le capital, monsieur Léon Blum, qui suinte l'inflation... ! (Vifs applaudissements sur de très nombreux bancs, souligne la Dépêche.)

« Les riches pourront se libérer tout de suite par leurs propres moyens : monnaie dépréciée. Les moyens auront besoin de crédits et ils devront plus tard rembourser les banques en monnaie assainie. C'est eux qui auront subi le véritable poids du prélèvement. »

La vérité c'est qu'un prélèvement sur le capital serait surtout supporté par le commerce et l'industrie ; par les « moyens », qui ne peuvent déjà pas renouveler, au cours actuel, leur matériel usé. C'est la ruine certaine de ce commerce, de cette industrie. C'est l'arrêt des affaires et le chômage forcé, d'où la misère et la ruine pour tout le monde.

Ce prélèvement serait aussi supporté par l'agriculture. Tout « possédant » d'un lopin de terre devrait en céder une partie — ou sa valeur — au trésor. Soutenir le contraire aux paysans serait une flagrante contrevérité.

M. Caillaux a donc crânement demandé au Parlement de se prononcer :

Le plan socialiste ou le plan du gouvernement, il faut choisir.

Et il a conclu par cet appel émouvant : « Le marché des changes suit avec anxiété ces débats. Ce qui m'épouvanterait, c'est qu'il n'en soit sorti pas une unité de volonté. Nous ne pouvons nous remonter qu'à ce prix. Quand vous vous serez prononcés, serrez-vous autour des hommes qui, alors, conserveront ou prendront le pouvoir. Discutez, choisissez, adoptez un programme et tenez-vous-y, en vous remémorant ce mot de Cromwell : « On ne va jamais si loin dans le mal que lorsqu'on ne sait où l'on va. »

La Chambre a fait un gros succès à l'orateur.

On pouvait espérer que le vote pouvait dès lors intervenir. Mais il y a encore des discours à placer et la discussion se poursuit aujourd'hui !...

Ainsi, déclare la *Volonté*, journal de gauche, « pendant que la maison brûle, les locataires ne peuvent s'empêcher de discuter les mérites respectifs des corps de pompiers, dont les secours sont nécessaires. Les murs qui se lézardent ne les impressionnent point. Les flammes qui les entourent n'ont pas le don de leur inspirer l'indispensable contenance verbale. Non ! Il faut parler, parler encore, parler toujours. Ne se tairent-ils qu'une fois écrasés sous les décombres fumants ? »

La presse en général, à l'exception des journaux socialistes, est très favorable au ministère, seuls quelques organes de droite souhaitent que la France trouve « un homme », « un chef » qui remette toutes choses en place.

De toutes les solutions envisagées, ce serait la plus désastreuse. L'histoire nous apprend que ces solutions coûtent fort cher au peuple.

Ce n'est pas un homme qu'il faut à la France, mais des hommes. Des volontés groupées restent toujours dans la légalité et ne peuvent être égarées par des fantaisies individuelles. Elles ne songent qu'au but, à l'intérêt général, non au profit personnel.

Ces volontés s'offrent au Parlement, sous leurs responsabilités, qu'on les laisse travailler au salut du pays.

Dans son discours de mardi, M. Caillaux s'est déclaré résolu à modifier certaines taxes d'une application impossible.

Il est intéressant, sur ce point spécial, de recourir à l'*Officiel* pour montrer l'absurdité et l'incohérence des lois votées par nos députés.

chisseur paye 2 fr. 50 ; un marchand de fournitures pour modes 2 0/0. Je pourrais multiplier les exemples. Je m'en tiens au suivant : Une maison d'alimentation, ayant un salon de thé, payera, pour les ventes courantes, 1,30 0/0 ; pour celles qu'elle fait aux petits épiciers qui s'approvisionnent chez elle 2 0/0 ; pour ses ventes de chocolat de luxe 12 0/0 ; pour ses ventes de thé et de café, rien ; pour le cacao 1,30 ; rien pour la viande ; rien pour la charcuterie, à la condition qu'elle soit exclusivement composée de viande de porc. (Rires.)

La même maison payera 1,30 0/0 — écoutez bien — sur la partie des pâtés ou saucissons fabriqués par elle en gros et qui correspond à la valeur de la viande autre que la viande de porc entrant dans leur confection, et ceci suivant un rendement forfaitaire à déterminer d'accord avec l'administration. (Rires.)

Un député interrompant le ministre, à cet endroit précis a déclaré : « C'est grotesque ! »

Un autre : « Ce n'est pas le Parlement qui a fait cela. »

Qui donc, alors ?... Chaque fois que nos députés constatent que les lois qu'ils votent sont d'une incohérence stupide, ils déclarent « nous n'avons pas voulu cela » !...

En attendant le contribuable paie, les gaffes et la bêtise des élus. Qu'on donne donc pleins pouvoirs au ministère pour redresser la situation et réajuster d'une façon productive et intelligente des lois qui, telles qu'elles sortent du Palais Bourbon, sont un défi au bon sens et à l'équité.

La crise des charbonnages continue en Angleterre.

On sait que M. Baldwin a fait voter en troisième lecture, par les Communes, une loi permettant aux mines de faire travailler les mineurs 8 heures au lieu de 7 heures. Il s'agit là d'une condition facultative, non obligatoire.

La chambre des lords a voté, à deux reprises, cette même loi et allait la rendre définitive par un dernier vote prévu par la loi, lorsque M. Baldwin a fait ajourner le scrutin.

Cette décision tout d'abord incompréhensible est tout à l'honneur du ministère anglais. Elle a été prise par le gouvernement à la suite de l'attitude de certaines compagnies minières qui ont affiché, à l'entrée des puits, de nouveaux taux de salaires jugés insuffisants.

« Le gouvernement, a déclaré lord Cecil à la Chambre des Lords, considère qu'il a des obligations spéciales envers les mineurs aussi bien qu'envers les propriétaires. Les propositions de salaires faites dans un des districts houillers nous paraissent très peu satisfaisantes. C'est pour permettre d'éclaircir tous les malentendus que le gouvernement se refuse à hâter la procédure pour le vote de cette loi. »

Le gouvernement de M. Baldwin prouve ainsi que s'il juge la surproduction indispensable à la prospérité de son pays, il entend empêcher l'exploitation des travailleurs.

Voilà de la bonne politique qui assure le succès aux projets du gouvernement britannique et qui ruine les desseins des extrémistes qui voudraient brouiller les cartes !

— En dernière heure les journaux annoncent que les taux de salaires jugés insuffisants ont été relevés. Le gouvernement ayant pleine satisfaction, la loi de 8 heures a été votée définitivement et on pense que la crise touche à sa fin.

que la France retrouvera un crédit suffisant lorsque une monnaie-or aura enfin diminué le nombre des billets en circulation. La perspective d'un emprunt ne donne pas les mêmes espoirs de garantie.

### Les dettes interalliées

Le règlement de la dette française en Angleterre

On confirme, dans l'entourage du ministre des finances, que les conversations engagées avec le gouvernement britannique, au sujet du règlement de notre dette, se poursuivaient dans d'excellentes conditions et qu'il y a tout lieu d'espérer qu'une solution satisfaisante pour les intérêts de la France interviendrait sous peu.

### En Allemagne

M. Stresemann se déclare partisan de la République

M. Stresemann, ministre des affaires étrangères du Reich, a parlé dans une réunion d'étudiants berlinois. Il donna à la jeunesse le conseil de collaborer au maintien de l'unité de l'Etat et à son développement, de reconnaître la forme actuelle de l'Etat et de défendre la Constitution.

M. Stresemann avoua que la chute de l'empire l'avait tout d'abord alligé, mais cependant, aujourd'hui, il est prêt à défendre la République de son corps.

Conflit entre le Reich et la Prusse

Le cabinet du Reich s'est occupé du conflit avec le cabinet prussien provoqué par la nomination de l'ex-chancelier Luther comme membre du conseil d'administration de la Société Ferroviaire du Reich.

Le cabinet a décidé d'adresser une lettre courtoise et conciliante au ministre-président prussien, Dr Braun, en reconnaissant que lui seul a le droit de nommer les membres dudit conseil d'administration. D'autre part, il est d'avis que le Tribunal d'Empire, auquel la Prusse veut en appeler de cette décision, n'est pas compétent pour se prononcer dans ce conflit.

### En Angleterre

Depuis le 1<sup>er</sup> mai l'Angleterre a importé 1.012.789 tonnes de charbon

Le colonel Lane Fox, secrétaire aux mines, a déclaré à la Chambre des communes que la quantité de charbon importée en Grande-Bretagne depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier était de 1.012.789 tonnes provenant des Etats-Unis et du continent.

Les chemins de fer anglais rétabliront bientôt leur service normal. Les grandes compagnies de chemin de fer anglaises ont annoncé qu'elles allaient être prochainement en mesure de reprendre les services normaux sur toutes leurs lignes.

Dès le 12 juillet, les trains fonctionneront comme avant la grève générale sur le Great Western, et à partir du 19 juillet, dans les autres compagnies.

Cette décision a été prise en raison des facilités nouvelles données par l'importation maintenant régulière du charbon étranger.

Les 8 heures en vigueur

Les propriétaires des mines du Yorkshire, dont les prétentions excessives avaient amené le gouvernement à ajourner la mise en vigueur de la journée de 8 heures dans les mines, ont consenti à offrir aux mineurs les mêmes conditions que celles qui leur sont offertes ailleurs. Mais on n'a pas l'impression que de nombreux mineurs reprendront le travail aux nouvelles conditions.

### Au Maroc

Le départ d'Abd-el-Krim

M. Sagnès, interprète militaire, auquel le résident général a confié la mission d'accompagner Abd el Krim en exil, s'est rendu à Rabat pour prendre les instructions nécessaires. Le départ de l'ex-agitateur serait imminent.

Notre aviation est active dans la tache de Taza

Dans la tache de Taza, l'aviation s'est montrée très active, accomplissant 114 missions, dont 109 bombardements, lançant 14 tonnes de projectiles sur des rassemblements signalés au nord-est et au sud-est de la tache.

Le 8 elle a bombardé des rassemblements signalés en face de Tilmirat, région ouest.

### Le sultan du Maroc est en route pour la France

Le sultan Moulay Youssef et M. Steeg se sont embarqués mercredi à Casablanca à bord du *Paris*, à 16 h. Le spectacle dans la rade était grandiose. Tous les bâtiments de commerce à l'ancre avaient hissé le grand pavois, et saluèrent de leurs sirènes. A l'arrivée de la vedette amirale, l'équipage du *Paris* poussa les sept hourras traditionnels.

A 16 h. 45, le cuirassé levait l'ancre, se dirigeant directement sur Toulon où il doit arriver le 11 juillet vers 14 heures.

### En Syrie

Nos troupes se sont emparées du massif d'Akrour

Nos troupes ont donné, avec plein succès, assaut du massif d'Akrour, dans le Djebel Druse. Le chef Hamzi s'est rendu. Un grand nombre de soumissions se sont produites. Le chiffre des pertes n'est pas encore connu.

Autour de Damas, la situation est sans changement.

### En Italie

Défense d'exporter la devise italienne sous toutes ses formes

Le *Journal Officiel* d'Italie publie un décret relatif à la prohibition de l'exportation de la devise italienne. Cette prohibition vise non seulement les billets de banque, les chèques ou les mandats, mais aussi tous les titres de crédits établis en lires, émis et payables en Italie. Les banques et les firmes, au siège desquelles sont payables ces titres de crédits ou qui les tiennent en possession d'une manière quelconque, doivent signaler au Trésor ceux qui ont circulé à l'étranger.

Les personnes qui se rendent à l'étranger peuvent emporter jusqu'à 10.000 lires en billets ou en valeurs établies en lires.

Les personnes qui se rendent fréquemment à l'étranger ou qui habitent dans la zone frontrière, sont exclues de cette faveur et ne peuvent passer la frontière qu'avec la somme qui est démontrée nécessaire pour leur bref séjour à l'étranger.

### En Bulgarie

Des comitadjs bulgares attaquent un poste-frontière roumain

L'agence Rador publie une information suivant laquelle une bande de comitadjs bulgares a attaqué un poste de gendarmerie, à la frontière de la Dobroudja. Un soldat aurait été tué et plusieurs blessés.

Le journal *Adeverul* apprend que le gouvernement de Roumanie va intervenir diplomatiquement à Sofia, pour protester contre la multiplicité de ces incursions qui, dit-il, sont effectuées par des bandes qu'organisent des sociétés irrédentistes bulgares.

### Au Japon

La peste

On signale deux nouveaux cas de peste et un mort à Yokohama. Les autorités ont pris aussitôt toutes les mesures pour empêcher la propagation.

### En Chine

La guerre civile reprend

Les troupes de Chang Tso Lin et d'Ou Peï Fou ont commencé l'offensive contre les forces « nationales ». Celles-ci auraient perdu plus de 7.000 hommes.

[D'après des nouvelles d'une autre source, les premières lignes du Kuo-Ming-Chun (troupes nationales) ont été percées à Hankow.]

### Un réveil paysan en U.R.S.S.

Les soviets s'en inquiètent

Commentant, dans son éditorial, les péripéties des élections qui ont lieu actuellement dans le pays, la *Pravda* écrit : « Il semble que l'intérêt à la politi-

que s'accroisse dans les villages, alors que le prolétariat des villes semble s'en détacher. »

Plus loin, le journal déclare que les résultats de la campagne électorale semblent être en contradiction avec les directives politiques adoptées lors du dernier congrès du parti communiste.

### Mort de M. Viger

M. Viger, ancien ministre de l'agriculture, qui s'était retiré à Château-neuf-sur-Loire, a été trouvé mort dans son lit.

Il était né en 1843. Il avait été 8 fois ministre de l'agriculture.

### Un permissionnaire amène sa famille à la caserne

Revenant de permission, le soldat Jones se présenta à la caserne avec toute sa famille devant l'adjudant de service ahuri par cette arrivée inopinée. A sa femme née Marcelle Dalién se joignaient en effet les petits Jones, 3 ans, Marcel, 2 ans, et France, 8 mois. Le soldat argue qu'il ne peut soigner ni laisser dans l'abandon femme et enfants malades. Le docteur Ruysen, consulté, a reconnu que les nouveaux arrivants sont atteints de maladie contagieuse et les a fait diriger sur l'hôpital de Rosendaal.

### Chambre des Députés

Séances du 8 Juillet 1926

MATIN

La Chambre discute la suite du projet de loi modifiant certains articles du Code du Travail.

L'article 1<sup>er</sup> interdit d'employer un ouvrier étranger non muni d'une carte d'identité délivrée par l'Administration. Il est interdit d'employer dans une autre profession le travailleur étranger auquel la carte d'identité a été délivrée en vue de son emploi déterminé.

Il est interdit à tout employeur d'embaucher directement un ouvrier, étranger en dehors des offices de placement. Le projet de loi est adopté.

Son

La Chambre continue la discussion des interpellations sur la politique financière du Gouvernement.

M. Caillaux monte à la tribune pour répondre à M. Blum. Il déclare que le Gouvernement s'inspirera du plan des experts sans le suivre servilement. Il dit qu'il est facile d'émouvoir une assemblée comme l'a fait M. Blum, en opposant l'impôt direct à l'impôt indirect, mais il faut tenir compte qu'avant 1914, la presque totalité des recettes était constituée par des impôts indirects, tandis qu'aujourd'hui, un tiers du total des recettes provient des impôts directs.

Il déclare que si l'impôt global sur les revenus qui constitue le chapitre de l'édifice fiscal était trop lourd, il entraînerait la chute des colonnes, c'est-à-dire des impôts cédulaires.

La complexité des taxes ne tient pas à des chinoiseries administratives, comme l'a dit M. Blum, mais à des amendements parlementaires.

M. Caillaux dit qu'il ne s'agit pas de bouleverser le régime fiscal, il s'agit seulement de donner au Gouvernement les moyens de travailler.

Il lit un article du journal de M. Vincent Auriol qui déclare nécessaire des mesures particulières et extra légales pour permettre aux socialistes de réaliser leur programme, sans se soucier des accusations de dictature et sans s'élever au respect des traditions parlementaires.

M. Caillaux dit que parmi ces mesures, il y a la suppression du Sénat. On voit que les socialistes sont partisans des pleins pouvoirs.

Il faut, ajoute M. Caillaux, choisir entre le plan des experts et la consolidation.

Le Gouvernement veut révaloriser partiellement le franc, et cette révalorisation, le Gouvernement l'attend avec impatience.

M. Caillaux affirme que le prélèvement sur le capital ne peut pas donner de résultats : il est chimérique.

« Que propose M. Léon Blum comme révéil ? Il propose de diminuer de 15 0/0 la valeur des billets de banque. Ou sont-ils, les billets de banque ? Ils sont chez les paysans. Peut-on aller leur demander leurs billets ? »

M. Caillaux répond par un haussement d'épaules à la question qu'il a posée.

M. Caillaux ajoute : « Je veux vous révéler qu'il y a dix ans, parlant dans les couloirs avec le ministre des finances, M. Ribot, nous envisagions un prélèvement sur le capital, pour réduire après la guerre la masse des Bons à court terme. »

Pourquoi avons-nous, les uns et les autres, renoncé au prélèvement sur le capital ? Parce qu'il y a une disproportion entre l'accroissement des dettes et le capital de la nation. Il ne s'agit plus, en effet, de faire disparaître 50 ou 60 milliards de Bons, il faudrait supprimer 300 milliards de dettes. Est-ce possible ? »

On ne peut plus, déclare M. Caillaux, infliger à la France un nouveau plan Dawes.

Seuls, des crédits extérieurs permettront de rétablir la situation.

M. Léon Blum, dit M. Caillaux, a déclaré hier qu'il fallait que la Chambre choisisse entre le plan socialiste et le plan des experts. Il a eu raison, il faut choisir ! Messieurs, choisissez ! Et non seulement il faut choisir, mais quand vous aurez choisi, il faudra agir vite. Prenez garde ! Aujourd'hui, il est peut-être encore temps, demain il sera peut-être trop tard et pour les uns et pour les autres. Si vous vous perdez en hésitations et en lâtonnements, vous risquez d'assister impuissants à la chute radicale du franc.

« Ce qui m'épouvantait le plus, c'est qu'il ne soit sorti de ces débats une unité de volonté. »

M. Caillaux adjure la Chambre tout entière lorsque les programmes auront été affrontés et le résultat sera prononcé pour l'un deux, de s'unir en une seule volonté derrière les hommes qui auront pris le redoutable fardeau du Gouvernement.

Il termine par ces mots de Cromwell, qu'il livre à la méditation de ses collègues : « On ne va jamais aussi loin dans le mal que lorsqu'on ne sait pas où on va. »

M. Margain parle de la stabilisation du franc.

M. Molinié est partisan d'une constitution exceptionnelle.

M. Lefas parle en faveur de la journée de 8 heures.

M. Canavelli interrompt au sujet des traitements des P. T. T.

M. Caillaux répond aux différents orateurs et dit que le Gouvernement se préoccupe du relèvement des traitements, mais il déclare intolérable que des fonctionnaires puissent écrire qu'ils ralentissent leur service s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

## Sénat

Séance du 3 juillet 1926

Le général Guillaumat, ministre de la guerre, dépose le projet de loi de la Chambre, tendant à l'aménagement et au dégroupement des cadres de l'armée. Il dépose d'autres projets au nom de ses collègues du ministère retenus à la Chambre.

Puis on reprend le débat sur la révision du code de justice militaire.

Sur l'article 25 (texte nouveau) application de la peine de mort, M. Jénouvrier demande que lorsque le militaire sera condamné à mort par un conseil de guerre, il soit fusillé par l'exemple. Quand ce sera par un juge civil, il sera guillotiné. L'amendement Jénouvrier repoussé par la commission mais accepté par le Gouvernement, est adopté.

On discute sur les derniers articles et après une courte déclaration de M. Poullet, rapporteur, qui proclama que les textes en discussion respectent à la fois la discipline et le droit, l'ensemble du projet est adopté.

## CHRONIQUE LOCALE

### UN SCANDALE ! ILY EN AURA D'AUTRES !...

Un scandale vient d'éclater. Le Parquet a fait mettre en état d'arrestation un gros industriel, président du tribunal de commerce de Toulon.

L'accusation prétend que cet industriel a réussi à faire sortir en fraude des Forges et des Chantiers de la Seyne des quantités de soies de charrie, de longs détails, et explique comment opérait cet industriel dont les débits furent des plus modestes et qui a réalisé une fortune considérable en quelques années.

L'inculpé proteste de sa bonne foi : c'est normal. Il appartient à la justice de mettre les choses au point.

Pour notre part, nous croyons que pour une affaire de ce genre mise à jour, il y a beaucoup d'autres scandales qui restent ignorés, ou qu'on veut ignorer.

Fraudes dans les écritures, falsifications, double comptabilité, ont été choses si courantes, qu'il n'a, peut-être, pas été possible aux agents du fisc de les découvrir toutes.

En effet, ce qui frappe dans l'affaire en cours, c'est que celle-ci n'a été « découverte », prise en considération par la justice qu'après de longs et précis rapports adressés par l'Administration des Contributions indirectes.

Et voilà, ce qui est troublant, puisqu'aussi bien le Syndicat national des Agents des indirectes a cru devoir élever une protestation, qui, certes, paraît bien justifiée :

Le Syndicat national des agents des contributions indirectes communique, en effet, un document qui dit notamment que M. Granjean, inspecteur des contributions indirectes dans le Var, signala en son temps, M. Barrel pour dissimulation de plusieurs millions de bénéfices de guerre.

C'est en vain — s'il faut en croire ce document — que depuis le 18 juin 1924, M. Granjean, dont les divulgations avaient été étouffées par la commission du premier degré et par la haute administration — s'était adressé aux ministres des finances successives au pouvoir. Seul en juillet 1925, M. Caillaux avait chargé un inspecteur des finances de faire une enquête. Mais celle-ci ne devait d'ailleurs pas avoir de suite. M. Caillaux ayant dû abandonner le pouvoir. Mais le 11 juin dernier, ajoute le communiqué, M. Granjean déposait une plainte au garde des sceaux dans laquelle il accusait formellement M. Joseph Barrel, industriel à la Seyne, « d'avoir frustré le Trésor de plusieurs millions par de fausses déclarations de ses bénéfices de guerre et de fraude de sa comptabilité. »

C'est pourquoi le Syndicat des

agents des contributions indirectes demande que la loi soit la même pour tous et déplore qu'un gros fraudeur reste impuni grâce à ses relations, alors que les petits contribuables ne trouvent pas grâce devant l'administration.

La plainte de M. Granjean est, dit le syndicat, jusqu'à présent restée sans effet.

En vérité, on se doutait bien que quelque chose d'anormal se passait en France depuis plusieurs années, à savoir que la plupart des nouveaux riches avaient fait de fausses déclarations de bénéfices ce qui a été désastreux pour les finances du pays !

Mais on avait cru que les dissimulations avaient été si habilement faites qu'elles n'avaient pas pu être découvertes.

Hélas ! on savait, également, que bien des dissimulateurs avaient profité de l'amitié de puissants politiciens pour éviter de payer ce qu'ils devaient au fisc !

Mais qui donc pouvait supposer que des fraudeurs, des dissimulateurs pincés, signalés par les agents du fisc aient pu, en dépit de toutes les enquêtes, de tous les rapports, de toutes les protestations, de toutes les plaintes, continuer leur trafic et échapper à l'impôt sur les bénéfices ?

Eh ! bien ! oui : cela s'est produit, si nous en croyons les déclarations du Syndicat des Agents des Contributions indirectes de France !

Il faut donc souhaiter que les responsables du scandale de la Seyne soient également découverts pour qu'ils rendent des comptes de leur attitude, afin que cette affaire permette de découvrir d'autres... scandaleuses dissimulations !

Car, il doit bien y en avoir d'autres ! Le proverbe dit : Jamais une histoire sans deux !

Il y en a, certainement, plus de deux !

N'est-ce pas le moment, pour le ministre des finances de tenter de faire rendre gorge aux millionnaires dissimulateurs, fraudeurs, de rouvrir les dossiers des bénéfices de guerre ?

Allons ! un bon mouvement : ce sera dans l'intérêt des finances du pays !

LOUIS BONNET.

## ET LA HAUSSE CONTINUE !

Alors que le prix des bestiaux, — veaux et moutons — baisse sur les foires, il n'en est pas de même du prix de la farine.

Il y a quelques jours, à peine, le prix était de 280 francs les 100 kilos, ce qui, du reste, fit monter le prix du pain à 2 fr. 45 le kilo.

On croyait que cette hausse avait atteint son maximum.

On le croyait d'autant plus fermement, que le ministre de l'Agriculture a annoncé qu'il allait prendre des mesures.

Effectivement, ainsi que nous l'avons publié dans notre dernier numéro, le ministre a pris un décret ! Pensait-il que ce serait ce décret qui allait effrayer la spéculation ?

Il est possible que ce décret pourra être d'une certaine efficacité au moment où la soudure sera faite.

Mais jusque-là, ce décret n'a pas enravé la hausse du prix des farines.

A ce jour, ce prix est monté de 280 à 294 francs le quintal.

Encore quelques jours, il sera à 300 francs ! Cela nous promet une nouvelle hausse du prix du pain.

A périodes exceptionnelles, mesures exceptionnelles, a dit le ministre de l'Agriculture.

Eh ! bien ! ne sommes-nous pas à une période exceptionnelle où la spéculation règne, souveraine, sur tous les marchés ?

Pourquoi attendre pour prendre les mesures exceptionnelles qui sont attendues et, qui, au surplus, sont promises par les pouvoirs publics ?

Dans tous les cas, il est une surveillance que d'ores et déjà, le ministre de l'Agriculture doit faire exercer.

La soudure est prochaine : la nouvelle récolte de froment va être prête à livrer à la meunerie.

Eh ! bien ! que le ministre de l'Agriculture fasse surveiller les achats des grains, les conditions dans lesquels sont faits ces achats.

Dans quelque temps, le peuple pourrait s'apercevoir que la spéculation n'est pas terrassée et qu'elle n'est pas prête à s'incliner même devant les décrets que jusqu'à ce jour le ministre de l'Agriculture a pris pour combattre la hausse des prix des farines et du pain !

A périodes exceptionnelles, mesures exceptionnelles ! Il faut en arriver là !

LOUIS BONNET.

## Voix des nos Députés

Sur la motion d'ajournement de la discussion du projet de loi sur la deuxième tranche du programme naval (ouverture de crédits sur l'exercice 1925), les députés du Lot ont voté :

Contre : MM. Bouat et Malvy. M. Calmon s'est abstenu.

La Chambre a repoussé l'ajournement par 379 voix contre 145.

Sur l'ensemble du projet de loi concernant la deuxième tranche du programme naval, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. Bouat et Malvy. Contre : M. Calmon.

La Chambre a adopté par 381 voix contre 146.

## UN NOUVEAU VOLUME de M. Henri RAMET

Notre distingué compatriote M. H. Ramet, Premier Président de la Cour d'appel de Toulouse, est un érudit infatigable. Ses œuvres se succèdent avec une prestigieuse rapidité.

Il publie aujourd'hui un important et savant volume sur *Le Capitole et le Parlement de Toulouse*.

C'est un magnifique ouvrage, abondamment et superbement illustré, dédié « à ceux qui veulent apprendre à regarder tout ce qui parle de leur chère cité et trouver, dans la connaissance de l'histoire et le commerce des œuvres d'art, des raisons de l'aimer davantage. »

Charles Géniaux, apprécié en connaisseur l'érudition et l'œuvre de M. Ramet, écrit :

« Il est une façon honnête d'écrire l'histoire, c'est d'aimer assez la vérité pour se garder aussi bien des vaines apologies du bon vieux temps que de la critique systématique de notre vie française passée. Et c'est ici que j'approuve chaleureusement M. Ramet. En ce volume il demeure toujours d'une impartialité qui nous donne l'impression de l'absolue bonne foi. On peut donc tenir cette histoire du Capitole et du Parlement pour définitive. »

Il n'y a rien à ajouter à une appréciation aussi flatteuse lorsqu'elle émane d'un maître comme Charles Géniaux.

— Le volume de M. Ramet, est édité par l'Imprimerie Régionale, 59, rue Bayard, Toulouse.

## Tabacs

M. Calasmin, vérificateur de 4<sup>e</sup> classe est promu à la 3<sup>e</sup> classe.

MM. Causse, Reynal, Paysso, vérificateurs de 5<sup>e</sup> classe passent à la 4<sup>e</sup> classe.

MM. Contival, Bouis et Sabatier, vérificateurs de 6<sup>e</sup> classe passent à la 5<sup>e</sup>.

Nos félicitations.

## Compatriote

M. Jean Vendries, ancien élève du lycée Gambetta, petit-fils de M. J. Carriol, agent d'assurances, vient de subir avec succès les épreuves du baccalauréat 2<sup>e</sup> partie, devant la Faculté de Paris.

Félicitations.

## P. T. T.

Mme Asfaux, dame employée des P. T. T. à St-Maurs-des-Fossés, est nommée receveuse à Marciac (Lot).

Mme Enjalran, receveuse à St-Sulpice-les-Champs (Creuse), est nommée en la même qualité, à Latronquière.

Mme Doumer, receveuse à Fraysinet-le-Cadurcien, est nommée à Sauveterre-Lémanche (Lot-et-Garonne).

## AUTOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

### Les compteurs d'eau

Le Conseil municipal a décidé l'installation des compteurs d'eau. Grosse question dont on parlait, qu'on agita depuis de longues années et qui n'avait jamais pu aboutir.

Peut-être que, jadis, on en parlait trop. Cette fois, elle a abouti. Une seule séance a suffi. Et le public cadurcien s'est trouvé, illico, en présence du fait acquis.

L'installation des compteurs sera, même, menée rondement à ce que l'on affirme. Les concessionnaires d'eau doivent déclarer s'ils veulent ou s'ils ne veulent pas de compteurs ; sinon, la concession leur sera supprimée à la fin de l'année.

L'installation des compteurs ne plaît pas à tout le monde.

Et de fait, pour notre part, nous pensions que la fontaine des Chartroux, qui est réputée pour une des fontaines les plus abondantes, les plus merveilleuses de France, avait assez d'eau sans qu'il fût besoin d'installer des compteurs.

C'est toujours notre avis.

Et, bien que nous reconnaissons que le gaspillage avait lieu de façon inconsidérée, il nous paraissait possible qu'en réprimant ce gaspillage, on pouvait distribuer de l'eau à toute la population sans compteurs.

Ce n'est, il est vrai, que l'avis d'un vieux Cadurcien ; et on sait bien qu'aujourd'hui, les vieux Cadurciens ne sont plus à la page.

Dans tous les cas, si un service des eaux avait fonctionné, si on avait établi un service de surveillance pour empêcher et punir le gaspillage, qui sait si on n'aurait pas obtenu de bons résultats ?

Il est inutile, superflu, de présenter d'autres observations. Le fait est acquis. Les compteurs seront installés.

Il faut espérer qu'ils donneront toute satisfaction aux concessionnaires, et que l'eau, nuit et jour leur sera donnée.

On ne verra, alors plus l'eau s'échapper par cascades le long du pèch d'Angély : cette eau-là sera utilisée ; elle ira dans les canalisations et les bornes-fontaines ne chômeront pas.

C'est encore où là, vieux Cadurciens, nous irons la prendre, de nuit et de jour... sans compter !

Mais un mot : il n'y a que 80 bornes-fontaines dans la ville !

Est-ce que quelques bornes-fontaines de plus ne s'imposeraient pas ?

LOUIS BONNET.

## CONTRIBUTION VOLONTAIRE

(Suite. 6)

Antierri Antoine, Brengues	20
Pégourié Barthélémy, Brengues	20
Cadiereux Antoine, Brengues	20
Garcenq Antoine, Brengues	20
Pons Louis, Espédaillac	50
Pages Louis, Espédaillac	30
Lagarigue Léopold, Espédaillac	30
Vermel Justin, Quissac	50
Delsahat Guillaume, Quissac	20
Cayssière Antoine, Quissac	20
Gratias Philippe, Quissac	20
Delpon Jean, Quissac	20
Murat Victor, Quissac	20
Delpon Antoine, Quissac	20
Delaguet Guillaume, Bousnac	20
Gazeau Joseph, Bousnac	20
Nadal Pierre, Bousnac	20
Vidal Lucien, Bousnac	20
Rigouste Jules, Bousnac	50
Boitard Léontine, Bousnac	50
Larochette Joseph, Bousnac	20
Galabert Faustine, Bousnac	40
Pratviel Félix, St-Céré	12
Die Julienne, St-Médard	10
Landes Albert, Autoire	10
Bourgade Adolphe, Autoire	10
Mayonove Léon, Loubressac	25
Bochet Jaxinthe, Loubressac	20
Martinhae Isidore, Loubressac	20
Laval Elie, La Geste	20
Bochet Albert, Loubressac	10
Lachèze Zacharie, Salgues	10
Amadien Elie, Bio	10
Bayssière Antoine, St-Céré	20
Fressquet Félix, St-Céré	50
Lacaze Urbain, St-Céré	15
Lacombrade Louis, St-Céré	20
Delbos Firmin, St-Céré	10
Biasette Jean, St-Céré	15
Pressoury Emile, St-Céré	10
Delhouc Isidore, St-Céré	10
Puy Joseph, St-Céré	10
Cancès Germain, Bannes	10
Boursat Julien, Bannes	10
Bochet Jaxinthe, Bannes	10
Lahlanque Félix, St-Céré	10
Jammes Auguste, St-Paul	10
Gambet Albert, Bannes	10
Cancès Victor à Bannes	20
Maury Vve Estival à Bannes	20
Jammes Félicité à Bannes	10
Bochet Albert à Bannes	10
Laraule Jean à Bannes	10
Delaurie Marcel à Bannes	10
Tournié Jean à Bannes	10
Monbertrand Eloi à Bannes	10
Mouline Michel à Bannes	10
Molinie Louis à Bannes	25
Nicot Jean-Pierre à Bannes	10
Lafragette Henri à Bannes	10
Genot Firmin à Bannes	30
Commune de Bannes	200
Benard Louis à St-Céré	100
Magot Geneviève à St-Céré	25
Doumes Eugène à St-Céré	20
Sales Frédéric à St-Félix	10
Poniat Germain à Faycelles	25
Carayrou Franck à Figeac	50
Gouderc Urbain à Souceyrac	25
Pigniol Félix à Souceyrac	30
Pigniol André à Souceyrac	20
Prunet Alphonse à Souceyrac	50
Bouscat Henri à Souceyrac	50
Gauzy Philibert à Thémies	25
Gauzy Louis à Figeac	50
Association des Mules de Figeac	100
Lauriol Louise à Assier	50
Bergougnoux Victor à Assier	20
Séne Célestine à Assier	20
Lavergne Eugène à St-Champan	20
Bochet Baptiste à St-Champan	20
Darnis Marcel à Gramat	30
Delmon à Limogne	20
Clary Jean-Baptiste à Arcambal	25
Mercadier Paul, à Cahors	20
Delpech à Catus	100
Bochet à Catus	100
Baldy à Catus	30
Borie à Catus	50
Bev à Catus	20
Maury à Catus	50
Chabert à Catus	50
Naves à Catus	50
Vve Grédes Marie à Catus	50
Destal à Catus	100
Delpech Elise à Catus	100
Bonnet Désiré à Catus	10
Jouffreau Jean à Catus	10
Delrieu Elie à Cassagnac	30
Bonnet Léon à Cassagnac	25
Jouffreau Antonin à Cassagnac	20
Cablat à Cazals	20
Ferré Emile à Duravel	20

## Service des eaux

### Avis aux abonnés

Les abonnés sont informés de ce que M. Hubert, auquel le Conseil municipal vient de confier la gestion du service des eaux, sera à leur disposition à partir du lundi 12 juillet, dans les bureaux de l'Hôtel de Ville de Cahors.

De 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures, il leur donnera tous les renseignements qu'ils pourront désirer et soumettra à leur signature les nouvelles polices qui régleront les conditions d'abonnement dès le premier janvier 1927.

L'attention des abonnés est attirée sur l'utilité de signer au plus tôt ces nouvelles polices afin de permettre de commencer de suite la pose des compteurs qui doit être terminée pour le 31 décembre prochain. Les prix actuels de vente et de location des compteurs ne sont garantis que pour les appareils mis en place avant cette date. Tout abonné qui négligerait de remplir cette formalité indispensable s'exposerait à se voir priver d'eau à partir du premier janvier 1927.

### Conseil de Préfecture

Le Conseil de Préfecture a examiné les affaires suivantes :

M. Calmon, négociant en vins à Figeac demande une réduction de la contribution personnelle mobilière.

M. Loulmet, boucher à St-Martin-Laboulaye demande une réduction d'impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux.

M. Perrier, entrepreneur à Périgueux, demande le paiement des travaux qu'il a exécutés à la station sanitaire de Montfaucon.

M. Vayssières, forgeron à Pélacoq, contre la commune de Francoules. Demande en paiement des travaux exécutés à l'église de St-Pierre-Liversou.

Ces affaires sont mises en délibéré.

### Ecole primaire supérieure

Au Concours de dessinateur à la compagnie d'Orléans, à Paris, nous sommes heureux de relever parmi les candidats admissibles aux épreuves orales, les 2 candidats présentés par l'Ecole primaire supérieure de Cahors : MM. Ganié Roger et Saurat Raymond.

Nos félicitations.

### Certificat d'études

Les examens du certificat d'études primaires auront lieu dans les cantons de l'arrondissement de Cahors aux dates ci-après :

Lauzès, 9 juillet ; Puy-l'Evêque, 10 juillet ; Montcuq, 12 juillet ; Saint-Géry (à Vers), 13 juillet ; Limogne, 19 juillet ; Labenque, 20 juillet ; Cahors, 23 et 24 juillet.

## Touristes étrangers

Está de Dios... il est écrit, comme dit l'Espagnol, arrière-petit-fils des Maures, que je serai de guide des Anglais ou Américains, visitant Cahors et ses monuments, son pont unique en Europe, et sa belle vallée.

Le hasard une fois encore m'a permis de piloter un groupe d'Américains de 7 personnes et, parmi eux, avec sa famille, un des plus grands avocats de New-York, M<sup>r</sup> Porter. Son frère, un des architectes les plus connus d'Amérique, ayant fait la grande guerre, a été invité, par la France, à faire partie de la Commission chargée de la réfection de la Cathédrale de Reims.

Je ne répéterai pas les exclamations admiratives de ces touristes, à la vue du Pont et le plaisir qu'ils éprouvaient à parcourir les badernes et à entendre quelques bribes historiques.

How marvellous ! How nice ! Mais tout à la vapeur !

ANT. CH.

## Office départemental des pupilles de la nation du Lot

Les Pupilles titulaires du certificat d'études poursuivant leurs études primaires supérieures peuvent pour préparer l'examen des bourses solliciter une exonération de frais de pension.

De même les Pupilles commençant leurs études secondaires, c'est-à-dire entrant au 1<sup>er</sup> octobre dans la classe de 6<sup>e</sup> des lycées et collèges, peuvent également solliciter une exonération.

Ces exonérations sont accordées par l'Office Départemental des Pupilles de la Nation. Une demande écrite doit être adressée au secrétariat de l'Office par le représentant légal. Le secrétariat fera établir le dossier régulier.

Les demandes seront reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> août, dernier délai.

Pour les Pupilles déjà exonérés les demandes de renouvellement devront être adressées à l'Office par l'intermédiaire des chefs d'établissement.

Les demandes seront reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> août, dernier délai.

Pour les Pupilles déjà exonérés les demandes de renouvellement devront être adressées à l'Office par l'intermédiaire des chefs d'établissement.

## Mort d'une centenaire

Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Rigal, grand'mère de M. Joseph Rigal, chapelier et juge au tribunal de commerce de Cahors.

Mme veuve Rigal était âgée de 103 ans.

Nous adressons à M. et Mme Rigal, à leur famille, nos sincères condoléances.

## Obsèques

Samedi matin, à 9 heures 1/2 à eu lieu, à Cahors, la levée du corps de Mme Malbec, mère de l'excellent docteur Elie Malbec, décédée après une longue maladie.

Une foule considérable a suivi le char funèbre qui était recouvert de nombreuses et superbes couronnes offertes par les amis de la famille.

Le convoi funèbre s'est rendu à Labarre où le corps a été placé sur une camionnette-automobile pour être transporté à Salvia où aura lieu l'inhumation, dimanche matin.

Nous prions MM. Malbec père, le docteur, Mme et Mlle Malbec, M. Malbec, receveur de l'enregistrement et nos confrères MM. Bergon, du « Réveil du Lot » et la famille de vouloir agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

## Fête Nationale du 14 Juillet 1926

Voici le programme des fêtes du 14 juillet :

Mardi 13 juillet. — A 10 h., au bureau de bienfaisance, distribution de pain aux indigents par les soins de la Commission administrative.

A 19 h., la fête Nationale sera annoncée par des salves d'artillerie et la sonnerie des cloches.

A 21 h., jeux nautiques à l'Avron

# CHRONIQUE SPORTIVE

### Vel-Auto-Lotois

Prix de la Municipalité

Comme nous l'avons déjà annoncé dans un de nos derniers numéros, le Vel-Auto-Lotois fera disputer le 14 juillet prochain sa course annuelle sous le contrôle de l'U. V. F. Cette course qui est départementale est ouverte aux coureurs toutes catégories (sauf professionnels et amateurs) et comportera quatre parcours : Cahors-Larroque et retour, Cahors-Bégou et retour, Cahors-Pradines et retour, Cahors-Roquebillière et retour par Fontenest. La distance totale est de 50 kilomètres environ.

Le classement général sera fait par addition de points.

Les départs seront donnés à cinq minutes d'intervalle après le premier arrivé de chaque parcours.

À chaque départ il sera attribué 10 fr. au premier et 5 fr. au second et au classement général les prix seront les suivants : 1<sup>er</sup> prix, 50 fr. ; 2<sup>e</sup>, 30 fr. ; 3<sup>e</sup>, 20 fr. ; 4<sup>e</sup>, 15 fr. ; 5<sup>e</sup>, 10 fr. ; 6<sup>e</sup>, 5 fr.

La distribution des dossards aura lieu à partir de 9 h. 30 du matin au Siège Social et le départ sera donné à 10 h. devant le Café de Bortaux.

Les engagements sont reçus chez M. Salgues, épicerie, rue Wilson, jusqu'au 14 juillet, 9 h. du matin, moyennant la somme de 2 francs pour les licenciés et 3 francs pour les non licenciés.

### ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 1<sup>er</sup> au 8 Juillet 1926

#### Naissance

Baffalio Georges, aux Ramonets.

#### Publications de mariages

Girma Jean, employé de Banque, et Delpech, Marguerite, employée de Banque. Vayre Jean-Baptiste, limonadier, et Alagnous, Jeanne, robeuse.

#### Mariages

Pons Paul, employé au P. O., et Lebreil Marie, s. p. Girma Henri, chef de Division à la Préfecture, et Diviver Marcelle, rédactrice à la Préfecture.

#### Décès

Lahie Léonine, religieuse, 45 ans, Cabessut. Liauzun André, 10 jours, Cabessut. Périès Henri, employé aux Halles, 50 ans, rue du Président Wilson. Delvès, Vve Verdier, s. p., 54 ans, rue de la Banque, 5.

### Arrondissement de Cahors

#### Nadillac

Accident. — M. Marcouly, maçon à Nadillac, était occupé à bâtir un mur quand tout à coup une énorme pierre se détacha et lui écrasa les doigts d'une main.

Nos meilleurs vœux de guérison.

### Cénévières

Conseil municipal. — Le conseil municipal au complet s'est réuni sous la présidence de M. Colomb, maire.

L'assemblée approuve le compte de gestion de M. le receveur municipal et le compte administratif de M. le maire et procède au règlement définitif du budget de 1926, qui se solda par un excédent de recettes de 3.200 fr.

Elle vote ensuite les budgets supplémentaires de 1926 et primitif de 1927. Elle consacre des sommes assez importantes pour la restauration de certains fontaines, l'édification d'un lavoir public, l'entretien des chemins vicinaux reconnus et des bâtiments communaux. Elle vote un crédit de 240 fr. pour frais de reconnaissance du chemin rural de Ribot au chemin de grande communication n° 43.

Elle décide de demander que le receveur municipal soit autorisé à affecter une somme de 3.480 fr. à l'achat de terrains pour le futur bureau de bienfaisance. Elle inscrit au budget primitif de 1927 une somme de 212 fr. comme contribution communale pour l'amortissement de la dette à court terme.

### Luzech

Election municipale. — Dimanche 11 juillet a lieu une élection au conseil municipal de Luzech en remplacement de M. Daniel Martin, maire, décédé.

Il y a deux candidats : MM. Georges Laurent, propriétaire à Maisaclet et Étienne Delsol, de Miran.

### Albas

Conseil municipal. — Réunion présidée par M. Dulac, maire.

Le conseil procède à l'examen du budget supplémentaire 1926 du budget primitif de 1927, qui sont adoptés à l'unanimité.

Le budget additionnel pour l'exercice en cours s'établit ainsi : Recettes, 7.733 fr. 30 ; dépenses, 7.850 fr. 34. La différence sera prise sur l'excédent de recettes du budget primitif de 1926.

Les recettes prévues pour le budget primitif de 1927 s'élèvent, d'après le résultat de l'exercice écoulé, à 20.907 fr.

Cette somme est susceptible d'être majorée par suite de la nouvelle évaluation des propriétés bâties et le produit de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Les crédits proposés s'élèvent à la somme de 31.500 fr. 50.

Cet excédent de dépenses présumées est motivé par les chapitres suivants : Augmentation des crédits pour la réparation des chemins vicinaux qui, notamment dans la section de Cénac, deviennent impraticables ; réparations au mur de clôture du cimetière de Cénac et à la salle de classe de l'école de la section ; subvention volontaire pour l'amélioration du franc ; réparations à l'église et au presbytère d'Albas ; augmentation du salaire du passeur du lac, des fossyeurs et de la porteuse de dépêches ; achat d'un nouveau bateau pour le passage de la rivière ; élévation des frais d'assistance et de pensions d'aliénés ; frais de recensement de la population, etc.

Le conseil a voté le maintien de la taxe vicinale et le budget des chemins vicinaux. Les budgets et comptes du Bureau de bienfaisance sont ensuite unanimement approuvés avec un excédent de recettes de 872 fr.

### Bélave

Contribution volontaire. — Mme Andral a versé 60 fr. pour la contribution volontaire de l'école mixte de Bélave (personnel et élèves) ; M. Almus, instituteur en retraite a versé 20 francs.

Certificat d'études. — Le jeune N. Andral a été reçu, avec mention Bien,

à l'examen du certificat d'études, mardi dernier, à Luzech. Félicitations.

### Montcuq

Race canine. — M. L. Couture, éleveur à Montcuq, conduisit à l'exposition canine internationale de Toulouse du 20 juin 1926 deux superbes pointiers qui ont obtenu les premiers prix de leur classe et les prix spéciaux.

Nos félicitations.

### Villesèque

Le « rey dé boto ». — Malgré toute la bonne volonté du Comité qui avait organisé le « rey dé boto », celui-ci n'a pas eu lieu.

Les musiciens ont fait faux bond. Ils ne sont pas venus à Villesèque.

Et ce fut un fâcheux contre temps pour la jeunesse qui espérait profiter d'une bonne journée de danse.

Ce sera pour une autre fois.

### Puy-l'Évêque

Section des mutilés et réformés. — Le bureau de la section rappelle à ses membres adhérents bénéficiaires de la carte d'invalidité qu'ils doivent se la faire échanger durant ce troisième trimestre. Ils doivent remettre la carte qu'ils détiennent avec une photographie pour la nouvelle, qui leur sera délivrée aussitôt.

Union sportive. — Les membres de l'U. S. P., organisent un banquet de fin de saison, qui aura lieu le 14 juillet prochain.

Tous les membres actifs et honoraires qui désirent y prendre part sont priés de vouloir bien donner leur nom à M. Alphonse Sombal, vice-président de la société.

### Prayssac

Fête votive. — La fête de Meymes aura lieu les 10 et 11 juillet 1926. Voici le programme : Samedi 10. — A 7 h., annonce de la fête par les sœurs d'artillerie ; à 9 h., grand bal. Dimanche 11. — A 10 h., distribution de bouquets ; à 2 h., jeux et attractions diverses ; à 3 h., grande course de bicyclettes ; à 5 h., grand concours de quilles ; à 7 h., apéritif-concert ; à 9 h., grand feu d'artifice ; à 10 h., grand bal de nuit.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. Le Comité ne répond pas des accidents.

Le Comité.

### Soturac

Concours de tir. — Voici les résultats du concours de tir à la carabine de 6 mm. organisé par la Vaillante de Soturac, à l'occasion de notre frairie :

Premier prix, Jean Baillargues ; 2<sup>e</sup>, Gabriel Coumouy ; 3<sup>e</sup>, Frédéric Marès ; 4<sup>e</sup>, ex æquo, René Laporte et Marius Contrix ; 6<sup>e</sup>, Roger Martinet ; 7<sup>e</sup>, André Baillargues.

Concours de voitures d'enfant et de bicyclettes fleuries : Premier prix, Jean Marciès.

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

Collège Champollion. — Nous sommes heureux d'annoncer que les élèves du Collège Champollion dont les noms suivent, ont été reçus aux divers examens, savoir :

Certificat d'études secondaires du 1<sup>er</sup> degré :

Lucien Bonnafé, Louis Cantaloube, Roger Cantarel, André Fabre, Charles Lafon, Justin Pélaprat.

Baccalauréat, 1<sup>re</sup> partie (latin-grec), Roger Marcouly admissible.

Baccalauréat 1<sup>re</sup> partie (latin-langues), Fernand Moisset, André Vayssettes.

Baccalauréat 1<sup>re</sup> partie (Sciences-langues), Raymond Cancé.

Baccalauréat 2<sup>e</sup> partie (philosophie), Mlles Jeanne Bardy, Odette Saves, Simone Teysnières ; MM. Gaston Debous, Jean Issaly.

Baccalauréat 2<sup>e</sup> partie (Mathématiques), Pierre Loudes, René Vidallac.

Aux jeunes lauréats et lauréats et à leurs dévoués professeurs nous adressons nos sincères félicitations.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Loupiac, place Champollion.

Permis de chasse. — Dès maintenant et dans le but d'abréger les formalités à remplir par les chasseurs, le Secrétariat de la mairie tient à leur disposition des formulaires de demandes imprimés et timbrés.

Afin d'éviter l'encombrement des derniers jours, il leur est recommandé de ne pas tarder à présenter leur demande.

### État-civil de 2 au 9 juillet 1926.

Naissances : Séguret Gérard ; Mercier Ferdinand ; Faugère Jean ; Casan Fernande.

### Bédouer

Grande fête. — Les jeunes gens de notre commune organisent pour les 31 juillet, 1<sup>er</sup> et 2 août, de grandes fêtes dont voici le programme :

Samedi 31 juillet : pavoiement des rues ; 19 h., réception de la musique ; 19 h. 30, tour de ville en musique ; salves d'artillerie ; retraite aux flambeaux.

Dimanche 1<sup>er</sup> août : 6 h., réveil en fanfare ; 7 h., arabes aux habitants ; distribution des bouquets aux jeunes filles ; 11 h., apéritif-concert ; 14 h., bal sur la place publique ; 16 h., course de bicyclettes ; 1<sup>er</sup> prix, 50 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 30 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 10 fr. ; engagement, 3 fr. ; 16 h. 30, vin d'honneur offert par la jeunesse ; 17 h., jeu de la cruche, jeu de la pomme, jeu du lanquet, jeu de la poêle, course aux sacs, bataille de confetti ; 18 h., apéritif-concert ; 21 h., brillants feux d'artifice ; grand bal de nuit.

Lundi 2 août : 6 h., réveil en fanfare ; tour de ville en musique ; 6 h. 30, messe solennelle pour les soldats morts pour la patrie ; 8 h., arabes chez les habitants ; 11 h., apéritif-concert ; 14 h., grand bal sur la place publique ; 16 h., course de bicyclettes ; 1<sup>er</sup> prix, 50 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 30 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 10 fr. ; engagement, 3 fr. ; 16 h. 30, départ d'un ballon « Le Bédouinois » ; 20 h., bal de nuit ; minuit, farandole générale et clôture de la fête.

### Cajaro

Compatriote. — Notre compatriote, M. Jean Bramel, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Toulouse, les examens de première année de droit.

Nos félicitations.

### St-Pierre-Toirac

Foire. — Par suite des divers travaux de la saison, notre foire du 8 juillet n'a eu aucune importance.

Les poules valaient 4 fr. 50 la livre ; les poulets, 5 fr. ; les lapins domestiques, 2,50 ; les œufs, 5 fr. la douzaine.

### Prendeignes

Conseil d'Etat. — Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a déclaré valable l'élection de MM. Besombes et Four-nantès, en qualité de conseillers municipaux de la commune de Prendeignes et rejeté la protestation de MM. Estival et Ifernat.

Dans la même séance, le Conseil d'Etat a rejeté la requête présentée par MM. Ser Justin, Estival et consorts, tendant à l'annulation de l'élection de MM. Lacombe et Ser Henri, comme maire et adjoint de la commune de Prendeignes. L'élection de ces deux derniers a été validée.

### St-Céré

Abattoir. — Animaux tués au cours du mois de juin : bœufs, 7 ; vache, 1 ; veaux, 19 ; moutons, 9 ; brebis, 11 ; agneaux, 28 ; porcs, 13. Total : 155 animaux ayant produit 16.982 kilos de viande.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

Dans l'enseignement. — Un appel vient d'être adressé aux maîtres et maîtresses de la circonscription de Gourdon, les priant de vouloir bien prendre part à la manifestation de sympathie qui est organisée en l'honneur de M. Villadier, inspecteur primaire à Gourdon, qui cesse ses fonctions à la date du 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Il est question d'offrir à M. Villadier un bronze-souvenir au cours d'un banquet intime d'adieu dont la présidence est offerte à M. l'Inspecteur d'Académie et qui aura lieu à Gourdon, le 25 juillet à midi (Ecole des garçons).

Les adhésions seront reçues jusqu'au 16 juillet inclus, terme absolu de rigueur. Envoyez donc immédiatement votre cotisation (banquet, 15 fr. ; bronze, 3 fr.) à M. Delmas, trésorier, Gourdon.

Les adhésions des collègues retraités et des autres circonscriptions seront reçues aux mêmes conditions.

Pharmacie ouverte. — C'est la pharmacie Loustanaun qui assurera le service après-demain lundi, 12 courant.

Tournée Louis Dumaine. — Revue « C'est super chic ». — On nous annonce pour le samedi 24 juillet au Cinéma-Théâtre la revue « C'est super chic » avec le fantaisiste Dumaine, des Ambassadeurs de Paris. Trois heures de fou rire.

La location est ouverte.

### Fajoles

Certificat d'études. — Les examens du certificat d'études primaires ont eu lieu le samedi 3 juillet.

Voici les résultats pour notre commune : Ecole de filles : Deux élèves présentées, deux reçues dont une avec la mention bien.

Ecole de garçons : Trois élèves présentés ; trois reçus dont un avec la mention bien.

Félicitations aux jeunes lauréats.

### Labastide-Murat

Certificat d'études. — Le certificat d'études primaires a eu lieu jeudi dernier. Les élèves présentés par nos écoles laïques ont été reçus : le jeune Delors, avec mention Bien et Mlle Bour-garel Solange, fille de M. Bour-garel, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, la première du canton avec la mention Très Bien. Nos félicitations.

Réunion. — M. Durand, notaire, a été désigné à l'unanimité comme vice-président de notre Société de secours mutuels, en remplacement de M. Pons, devenu président.

Démographie. — Durant le premier semestre, il a été enregistré à notre mairie 4 mariages, 8 naissances, 10 décès, dont 2 transcriptions.

Avancement. — M. Bour-garel, notre sympathique agent-voyer, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées de 3<sup>e</sup> classe, est promu à la 2<sup>e</sup> classe et nommé à Puy-l'Évêque, poste de choix.

Il ne doit rejoindre son nouveau poste qu'en septembre prochain.

### Salviac

Nos rues. — Durant le mois de juillet, nos rues et ruelles selon l'habitude ancestrale, sont nettoyées de fond en comble en raison de la fête patronale.

Une fois l'an seulement, on fait la toilette de notre ville : on se demande avec anxiété au cas où la fête locale n'aurait pas lieu si ce grand nettoyage serait opéré. C'est fort peu probable.

Et cependant il existe nous dit-on depuis quelque temps une Commission d'hygiène au sein du conseil municipal ; nous ignorons certes la mission dont elle est chargée ; quoiqu'il en soit nous serions heureux de connaître avec le bon public et le Salviacien moyen, ses attributions.

Nous espérons que nous la verrons à l'œuvre sous peu ; il importe que dorénavant tous les trimestres au moins nos ruelles soient nettoyées, il importe que des travaux soient effectués sans retard à la fontaine publique, à l'abattoir aux caniveaux de la ville.

Les finances de la commune sont florissantes, l'argent ne fait point défaut ; on s'étonne donc à juste titre qu'aucune amélioration ne soit enre-

gistrée au point de vue de l'hygiène de la ville.

Une affiche vieille de plus de 10 ans est encore visible sur les murs de la Cité : « Nous voulons le loir, le tramway, l'assainissement », nous attendons encore la réalisation de ces projets et nous sommes toujours au même temps d'arrêt.

Nous attendrons vraisemblablement longtemps encore !

### Dézagnac

Vol. — Un fût, à l'état de neuf, que M. Calès, de Gaury, avait rincé et laissé plein d'eau à la fontaine du village, a disparu.

Des vols fréquents ayant lieu dans cette contrée, plainte a été déposée à la gendarmerie.

### Certificat d'études.

Parmi les candidats reçus aux examens du certificat d'études primaires qui ont eu lieu le 6 juillet à Salviac, nous sommes heureux de voir figurer avec le n° 2, le nom de Mlle Girard Angèle, du Champ de Laroque, élève de notre école laïque.

Toutes nos félicitations à la maîtresse et à l'élève.

### Réunions.

La commission administrative du bureau de bienfaisance et le conseil municipal, sont convoqués pour dimanche, 11 juillet respectivement pour 12 et 13 heures.

Foire. — Par suite de sa coïncidence avec la grande foire de Sarlat et des travaux de la fenaison qui sont en cours, la foire du 5 juillet n'a pas eu son importance habituelle. Cependant, la marchandise exposée à la vente étant toujours de qualité, de nombreuses transactions ont eu lieu.

Les cours pratiqués, plus fermes sur les animaux de grasse, sont les suivants : Bœufs de boucherie, de 245 à 260 fr. les 50 kilos, poids vif ; moutons gras, de 3 à 3 fr. 50 ; agneaux, de 5 à 5 fr. 50, le tout le kilo, poids vif ; gros bœufs de travail, de 6.800 à 7.500 fr. ; moyens, de 5.600 à 6.500 fr. ; bœufs du commerce, de 4.000 à 5.500 fr. ; jeunes bœufs d'élevage, de 3.500 à 4.200 fr. ; bouvillons, de 1.800 à 2.400 fr., le tout la paire.

Volaille. — Marché assez bien pourvu. Poules, de 4,50 à 5 fr. ; poulets, de 5 à 5 fr. 50 ; lapins domestiques, 3 fr., le tout le demi-kilo ; patites oies, de 34 à 40 fr. ; canards mûrs, de 28 à 32 fr. ; canards mulâtres, de 18 à 22 fr. ; canards communs, de 8 à 10 fr., le tout la paire ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Jardinage en petite quantité vendu à un prix élevé.

Les cours du vin, du bois de chauffage et des fagots sont en hausse sensible.

### Soulomès

Succès scolaire. — Nous sommes heureux d'apprendre que les jeunes René Maillé, Albert Andrieu, Pierre Bonnet et Madeleine Poulain, élèves des écoles publiques de Soulomès, viennent de subir avec succès l'examen du certificat d'études qui a eu lieu à Labastide-Murat le 8 juillet.

Nos compliments aux jeunes lauréats.

### Dernière heure

#### Chambre des Députés

Stance du 9 juillet 1926

La Chambre continue la discussion des interpellations sur le projet financier.

M. Georges Bonnet prononce un discours pour dire qu'il n'est pas partisan de l'emprunt extérieur, mais de la consolidation de nos dettes par l'émission de bons de sévères mesures contre l'évasion des capitaux. Il refuse d'accorder les pleins pouvoirs, et il fait des réserves au sujet des accords de Washington.

M. Bonnet fait la critique du plan des experts. Ce plan ne peut avoir pour résultat que d'aggraver l'inflation et d'accroître la dette.

M. de Tinguy du Pouet combat la thèse socialiste au sujet du projet financier. Parlant des accords de Washington, il espère que ces accords seront modifiés.

M. Bokanowski fait un exposé de la situation économique du pays. Il déclare que la crise des changes est due à l'inflation.

Il demande au ministre de songer à l'amortissement en faisant appel au sacrifice nécessaire du pays.

Il signale le danger des crédits extérieurs et il rappelle qu'il a proposé pour l'amortissement un prélèvement sur la fortune acquise par un impôt sur les successions.

Il déclare qu'il ne peut pas donner sa confiance au Gouvernement.

M. Briand demande à la Chambre de prononcer la clôture de la discussion.

La suite de la discussion est renvoyée à 21 heures.

Stance de nuit

M. Chassaing Goyon déclare donner son adhésion au plan des experts. Il fait des réserves au cas qui concerne la ratification des accords.

M. Ponce approuve le plan des experts.

M. Blum prend la parole pour déclarer qu'il ne veut de l'inflation à aucun prix.

M. Tardieu dit que, pour sa part, il refuse d'accorder les pleins pouvoirs au Gouvernement.

M. Louis Marin ne veut pas, également, accorder les pleins pouvoirs, car il estime que le Parlement et le Gouvernement peuvent se mettre d'accord sur des mesures de salut public.

M. Malvy monte à la tribune. « L'heure, dit-il, n'est pas de ruser, il faut une majorité au Gouvernement. Seulement, que le Gouvernement précise son plan. »

M. Malvy déclare que ses amis donneront au Gouvernement les moyens d'aller vite, mais ils ne peuvent lui accorder les pleins pouvoirs.

M. Caillaux répond aux divers orateurs et soutient le projet du Gouvernement.

La discussion est terminée à 4 heures du matin.

L'ordre du jour de confiance est voté par 239 voix contre 247.

### Le plan Dawes

Les paiements effectués pendant les dix premiers mois de la deuxième année se sont élevés à 930.348.700 marks-or. Cette somme représente, au cours actuel du change, plus de 8 milliards et demi de francs. La

France a reçu pour sa part, durant cette période, 443.848.854 marks-or, représentant au cours actuel du change, plus de 4 milliards de francs.

### Négociations commerciales franco-allemandes

Les Allemands vont reprendre au commencement de la semaine prochaine les négociations commerciales. Le gouvernement allemand a, en effet, reçu du Reichstag avant la séparation de celui-ci, les pouvoirs nécessaires.

### Un incident Bokanowsky-Briand

À l'issue de la séance, M. Bokanowski déclarait dans les couloirs qu'il avait encore, peu avant de descendre de la tribune, l'intention de s'abstenir, mais alors qu'il demandait des actes, M. Briand ayant interrompu pour : « Des actes, non, des portefeuilles », il avait décidé à la suite de cet incident de voter contre l'ordre du jour de confiance.

### Le prix du pain

La Commission départementale des farines, à Paris, a fixé à 2 fr. 60 le prix du kilo de pain à dater du 15 juillet.

### Un crédit de un milliard pour le réajustement des traitements des fonctionnaires

À propos de la fixation de la date d'une interpellation de M. Canavelli sur la révocation du postier Piquemal, M. Caillaux a fait connaître, à la Chambre, que le gouvernement demanderait bientôt aux Chambres un crédit de 1 milliard « qui permettra aux postiers, comme aux autres fonctionnaires, de trouver les satisfactions auxquelles ils ont droit. »

### Au Maroc

#### Sérieux désordres à Tanger

De graves désordres se sont produits dans les rues de la ville, ainsi que des batailles rangées entre travailleurs et grévistes au cours desquels un croupier employé au Casino a été grièvement blessé d'un coup de couteau.

La police, ainsi que la gendarmerie chérifienne ont été renforcées.

### Paris, 11 h. 15.

#### A LA CHAMBRE

L'ordre du jour de confiance était ainsi conçu :

« La Chambre prenant acte de la déclaration du Gouvernement, confiante en lui pour rétablir le crédit des finances de l'Etat et pour stabiliser la monnaie ; repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

### Votes de nos députés

Sur l'ordre du jour de confiance, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. Bouat et Malvy.

Contre : M. Calmon.

Au moment de mettre sous presse nous n'avons reçu que le télégramme qui précède, qui est, certainement un télégramme exceptionnel. Nous devons commencer le tirage sans notre dépêche habituelle.

### AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Joseph RIGAL, négociant ; Madame Joseph RIGAL née BÉDUE ; Monsieur Jean RIGAL, négociant, et Madame Jean RIGAL et leur enfant ; les familles MÉRIQUET, BORDÈRES, BÉDUE, KRASSOUSKY et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Marie GOURNOU**  
Veuve RIGAL

décédée à Cahors le 10 juillet courant, dans sa cent troisième année (103<sup>e</sup>), munie des sacrements de l'Église et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le lundi 12 juillet, à 9 h. 1/4, en l'église Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire, 33, rue Fondue-Haute.

### Une excellente Recette

Pour faire soi-même un bon vin fortifiant, rien n'est plus facile : achetez chez votre pharmacien un flacon de Quintonine, que vous verserez dans un litre de vin blanc, instantanément, vous obtiendrez le meilleur fortifiant pour tonifier les sangs, les nerfs et guérir la faiblesse, la fatigue, le surmenage, l'anémie et la neurasthénie.

La Quintonine est un extrait concentré à base de quinquina, cola, coca, fer et glycérophosphate de chaux. Elle est cinq fois plus active que l'extrait de quinquina et d'un goût plus agréable. Le flacon 3 fr. 50 + 0 fr. 50 d'impôt.

Pharmacie Orliac à Cahors.

### LES TACHES DE ROUSSEUR

disparaissent en quelques jours, grâce à la **CRÈME DES TROIS FLEURS**. Pas d'insuccès. Essayez, vous serez émerveillés. 8 fr. 45.

Dépôt à CAHORS : Pharmacie Artigue, 86, Bd Gambetta.

### Achat de Tilleul sec

S'adresser PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE BOULVARD GAMBETTA (en face le Théâtre)

### AVIS

M. LEGARRE, 43, rue Mascouton, à CAHORS, a l'honneur d'informer le Public que par suite de la dissolution de la Société Cambolive et Legarre il se charge pour son compte personnel de tous travaux de maçonnerie, crépissages, toitures, carrelages, ciment armé, entreprises générales d'habitations de bon marché avec prix forfaitaire et DÉLAI FIXE DE LIVRAISONS pour CAHORS et la région.

### BONS OUVRIERS MENUISIERS

sont demandés de suite pour CAHORS BONS SALAIRES

S'adresser à M. TREFFEL à SAINT-GEORGES

### TOUT LE MONDE SAIT

que GABRIEL livre du travail exemplaire. Que SES RÉSEMELAGES sont d'un fini et d'une solidité sans égaux. Son nouvel outillage lui permet de remplacer une main-d'œuvre étrangère très souvent défectueuse et de ce fait il est sûr de donner la plus grande satisfaction à toute sa clientèle.

Prix modérés. — Livraison en 48 h.

14, PLACE DES PETITES-BOUCHERIES, 14

### A VENDRE

#### Un cabriolet Citroën

5 chevaux  
AYANT ROULÉ 4.000 KM. MAXIMUM  
ÉTAT DE NEUF

S'adresser au Bureau du Journal

### A VENDRE

POUR RAISON DE SANTÉ  
UN FONDS DE BOULANGERIE BIEN SITUÉ

S'adresser au Bureau du Journal

### LA SCIERIE DE LA GARE

DEMANDE  
2 MANŒUVRES

HORLOGERIE SUISSE  
RICHARD JAKUBOWSKI  
Horloger-Bijoutier  
1 bis, rue du Portail-Alban, 1 bis  
CAHORS

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATION d'Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie

PIÈCES DE COMMANDE  
Travail soigné — Exécution rapide  
Prix modérés dans toute concurrence  
Achat d'Or et d'Argent, Brillants et Perles  
Vieux Dentiers

N. B. — Toutes les Réparations sont exécutées dans mon Atelier quelle que soit leur importance

### A VENDRE DE SUITE

POUR CAUSE DE MALADIE

### CAFÉ

Bien situé. — Facilités de paiement

S'adresser au Bureau du Journal

### RELIGIEUSE

donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroides. Maison Néron, à Montauban

### VOULEZ-VOUS VENDRE

ou  
**ACHETER**

Une PROPRIÉTÉ de Rapport ou d'Agrement  
Une MAISON Une VILLA  
Un FONDS de COMMERCE  
ou n'importe quel Immeuble

ADRESSEZ-VOUS A

### M. J. DELLARD

Cabinet Immobilier  
1, rue Maréchal-Joffre, à CAHORS  
Le plus anciennement créé

R. C. C. n° 1602.

### A VENDRE

#### Chienne bleue d'Auvergne

2 ans

S'adresser au Bureau du Journal

## Bibliographie

Vient de paraître :

Raymond REY  
Professeur de l'Université  
Docteur ès lettres

**La Cathédrale de Cahors**  
et les origines de l'architecture  
à coupes d'Aquitaine

**Les Vieilles Eglises Fortifiées**  
du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, Paris

En vente à Cahors :

1<sup>o</sup> Librairie RICARD, B<sup>o</sup> Gambetta, 24  
2<sup>o</sup> Librairie MEYZENC, B<sup>o</sup> Gambetta, 38

Vient de paraître

EUGÈNE GRANGIÉ

**Gracieuse**  
au bérêt bleu....  
Roman Basque

1 vol. Prix : ..... 7 fr. 50

J. PEYRONNET, Editeur, 7, rue de Valois  
— PARIS —

En vente à Cahors

1<sup>o</sup> Librairie RICARD, B<sup>o</sup> Gambetta, 24  
2<sup>o</sup> Librairie MEYZENC, B<sup>o</sup> Gambetta, 38

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 3 juillet 1926 : « La fin du parti radical et de l'esprit petit-bourgeois », par Drieu La Rochelle. — « Mounet-Sully intime », par André de Lorde. — « La Maladère », par Bernard Barbey. — « Trois jours à Arles », par Jean-Louis Vaudoyer. — « Le théâtre : Orphée, de Jean Cocteau », par François Le Grix.

ABONNEMENTS : France et Colonies : un an : 75 fr. ; six mois : 40 fr. L'abonnement d'un an payable en 2 fois sur demande, 40 fr. à la souscription et 35 fr. six mois après.

Spécimen gratuit.

P. LON, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 fr. 50.

LA RÉPUTATION

des Publications François Tedesco n'est plus à faire. Toutes sont d'un puissant intérêt, mais cependant parmi les Publications François Tedesco « LA FEMME CHEZ ELLE » est certainement celle qui d'une façon générale répond le mieux aux nécessités de l'heure présente. Eminentement intéressante au point de vue social parce qu'elle tend à développer l'amour du foyer et à rendre plus attrayante la besogne parfois ingrate qui incombe à la femme chez elle, cette publication offre encore davantage de charmer utilement les loisirs que la femme ou la jeune fille peuvent avoir sous le toit familial. « LA FEMME CHEZ ELLE » est en vente chez tous les marchands de journaux. Pour obtenir un numéro spécimen en faire la demande (en y joignant un timbre de 0 fr. 25) aux Publications François Tedesco, 38, Boulevard Raspail à Paris.

CHEMIN de FER de PARIS à ORLÉANS

ETE 1926

Circuits en Auto-Car

dans le Haut-Quercy et le Bas-Limousin du 14 juillet au 30 septembre Au départ de ROCAMADOUR (Gare) Départ 13 h. — Retour 19 h. — Prix du transport : 40 fr. par place. CIRCUIT I. — Lundi, Mercredi, Vendredi.

Circuit de Montvalent, Martel, Creysse, Souillac, Grottes de Lacave. CIRCUIT II. — Mardi, Jeudi, Samedi.

Thégra, Gorge d'Autoire, Castelnaud-Bretenoux, Saint-Céré, Château de Montal, Grotte de Presque, Gramat. N.-B. Il existe également au départ de Rocamadour-gare des services d'auto-cars pour : Rocamadour-Ville (correspondance aux principaux trains) ; le gouffre de Padirac (services bi-quotidiens) ; un voyage de 6

jours aux gorges du Tarn par le Rouergue.

Au départ de BRIVE (Gare) Départ 10 h. — Retour 19 h. — Prix du transport : 40 fr. par place.

CIRCUIT A.

Tous les Mercredis. Beynat, Argentat (déjeuner), Beaulieu, Meyssac, Collonges, Turenne.

CIRCUIT B.

Tous les Vendredis. Objat, Juillac, Pompadour (déjeuner), Chartreuse du Glandier, Vigeois, Uzerche, Donzenac.

Le nombre des places étant limité, les Touristes ont intérêt à retenir leurs places à l'avance, moyennant un droit de location fixé à 1 franc par place : pour les circuits du Haut-Quercy, aux guichets de la gare de Rocamadour, ainsi qu'aux bureaux de la Société des Autobus à Rocamadour-Gare et Rocamadour-Ville ; pour les circuits du Bas-Limousin, aux guichets de la gare de Brive.

ETE 1926

Circuits en auto-car dans le Périgord du 14 juillet au 30 septembre

1<sup>o</sup> Au départ des EYZIES La capitale préhistorique de France Départ 13 h. — Retour vers 18 h.

VALLÉE DE LA VÈZÈRE

Les mardis et jeudis.

Prix du transport 20 fr.

Abri du Cap Blanc, Montignac, Thonac, St-Léon, La Roque-St-Cristophe, Le Moustier, Tursac, Laugerie-Haute.

VALLÉE DE LA DOROGNE

Les mercredis et dimanches

Prix du transport : 25 fr.

Campagne, St-Cyprien, Beynac, La Roque-Gageac, Domme, Carsac, Sarlat.

2<sup>o</sup> Au départ de PERIGUEUX

Les jeudis et dimanches,

et le mercredi 14 juillet

Prix du transport : 20 fr.

Départ le jeudi à 13 h. et le dimanche à 10 h. 15. — Retour 17 h. 45.

VALLÉE DE LA DRONNE

Château-L'Évêque, Brantôme, Bourdeille, Chancelade.

Location, moyennant 1 franc par place, au bureau de l'Entreprise des Autobus départementaux de la Dordogne, 53, rue du Président-Wilson, ou au Syndicat d'initiative de Périgueux, et au bureau du Syndicat d'initiative place de la Mairie, Les Eyzies. — Le nombre des places est limité.

Voyage de six jours en auto-car de Rocamadour aux Gorges du Tarn

Départ de Rocamadour tous les dimanches du 11 juillet au 19 septembre 1926.

1<sup>o</sup> journée : Rocamadour, Gouffre de Padirac, Maurs.

2<sup>o</sup> journée : Maurs, Conques, Entraygues, Espalion.

3<sup>o</sup> journée : Espalion, Ste-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Millau.

4<sup>o</sup> journée : Millau, Rodez.

5<sup>o</sup> journée : Rodez, Viaduc de Tanus, Najac, Villefranche-de-Rouergue.

6<sup>o</sup> journée : Villefranche-de-Rouergue, Cabrerets, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet : 400 frs. (y compris le trajet en barque dans les gorges du Tarn).

Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la C<sup>o</sup> d'Orléans 16, Boulevard des Capucines, Paris (IX<sup>e</sup>).

**FAITES UNE VISITE**  
à l'Hôtel des Ventes  
4, rue Blanqui, Cahors

Vous y trouverez un choix de : Chambres, salle à manger, Objets divers d'ameublements, Bibelots, Meubles anciens, etc... Actuellement belle série de Coffres-forts toutes dimensions « marque Bauche ».

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le Gérant : A. COUESLANT.

# LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 14 francs

## LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

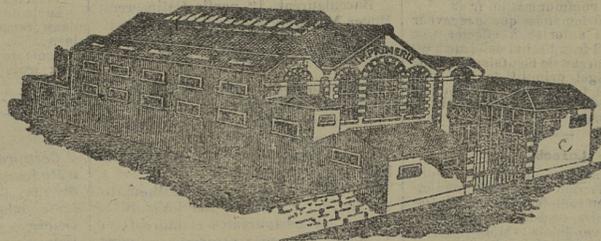
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Feuilleton du « Journal du Lot » 33

## ROBERT BOUTEFEU

Chauffeur

PAR

la Comtesse de BAILLEHACHE

XXX

— Oh ! Boutefeu ! s'écria la jeune fille, Je sais que vous montez si bien ! Je vous en prie ! montez ce cheval ! Nous ne pouvons rien en faire, et papa l'a payé si cher !

Damien se hérissa : — Je regrette beaucoup, mademoiselle, mais ce n'est pas dans mes attributions, fit-il avec un salut cérémonieux.

Benjamin hésita, puis parla : — Boutefeu, dit-il, nous savons que ce que vous faites n'est que momentané... vous êtes un gentleman... les dames m'ont tout raconté. Je sais qu'à Brest, ou avant, elles ont été mal élevées avec vous, mais nous vous prions de bien vouloir oublier cela. Vous devez encore rester quelques jours ici... que ces quelques jours soient agréables ! Nous vous demandons de ne pas nous traiter en ennemi. Voilà quatre chevaux, nous sommes quatre personnes jeunes, faisons du sport... voulez-vous ?

Plemeur était si étonné qu'il ne sut que répondre et fit un mouvement évusif, de la main. Iris prit la parole, d'un ton modeste : — Mon frère a raison, Boutefeu... oubliez votre susceptibilité, et faites ce que je vous demande... ce serait si gentil ! — Damien était en tenue matinale, culottes courtes, bandes molletières et veston. Il s'inclina froidement : — Pour vous faire plaisir, dit-il. — Hans ! cria Ben, Amenez Sweet-Honey !

Les piqueurs, stupéfaits, obéirent, et amenèrent le cheval qui semblait très nerveux, même tenu en main. Plomeur allongea les étriers, prit les rênes ; l'alezan se refusa, mais Boutefeu sauta dessus en volage. Le cheval se cabra, essaya de s'échapper au galop, mais déjà le cavalier le maîtrisait. Après un tour au pas, un tour au trot, la bête semblait domptée, plus confiante :

— Il n'est pas méchant du tout, fit Plomeur, comme près de Pontivy, en s'arrêtant devant les deux Featherstone qui arrivaient.

Arabella battit des mains : — Quel bonheur ! Papa ! tu vois que le général ne nous a pas vendus un mauvais cheval ! Est-ce qu'il saute !

Damien tourna la bête vers l'obstacle. — Attention ! cria Hans, il va vous casser la figure !

Mais l'alezan sauta d'un trait, avec plaisir. Damien alors se laissa glisser

sur l'épaule, les rênes passées au bras, comme à l'Hippique, et revint vers Featherstone, suivi docilement par le cheval.

« Il est bon », dit-il. Hans vint prendre la bête en ouvrant de grands yeux stupéfaits.

Plemeur fit un froid salut collectif et reparti vers le château.

— Ça, c'est un cavalier ! jeta Ben admiratif. On dirait qu'il est né sur un cheval !

Cincinnati se grattait la tête. — Qu'est-ce que vous avez, papa ? demanda Arabella, rouge d'émotion. — Il y a quelque chose que je ne comprends pas bien ! fit Featherstone. Mais je le tirerai au clair, par Jupiter !

— En tous les cas le cheval est bon, conclut Iris. C'est Hans qui ne sait pas monter... Vous voyez que je n'avais pas exagéré en vous racontant notre voyage en Bretagne !

XXXI Sir Michaël et Featherstone étaient retenus à Mayence et ne devaient retourner à Adlersnest que le lendemain. Benjamin rentrait seul avec l'Opel, accompagné de Hugo, lorsque, au sortir de Wiesbaden, rue de Schwalbach, le moteur se mit à bégayer, et la voiture s'arrêta ; c'était une vraie panne. Il fallut téléphoner à l'agence Opel pour envoyer un camion de dépannage. — Que Monsieur remonte avec le « car », fit Hugo, je vais aller au ga-

rage voir ce que c'est, et je reviendrai à pieds... ou avec le train jusqu'au golf... c'est l'affaire d'une heure.

Un des grands « cars » d'excursion, qui faisait le service de Wiesbaden à Schwalbach était en vue ; Benjamin monta en surnombre, car bien entendu il était complet, il s'assit sur le marchepied.

S'excusant de rentrer en retard pour le déjeuner, il raconta la malencontreuse panne.

— Comme c'est ennuyeux ! soupira Arabella. Moi qui voulais, demain soir, emmener au Feldberg tout Adlersnest ! Il paraît qu'il y a déjà neigé... ce serait si amusant !

Elle téléphona à l'agence Opel tandis que Benjamin se restaurait. — La voiture n'a rien du tout, dit-elle en entrant dans la salle à manger. Il y avait de l'eau dans le réservoir d'essence... c'est un tour qu'on nous a joué.

— Mais pour cela, il faut que la voiture se soit trouvée sans gardien ! s'écria Iris. Comment est-ce que Hugo a pu la laisser seule ! Où est-il ?

— On ne sait pas. Il a juste vu les dépanneurs et il est parti de son côté. Les dames devant prendre le thé avec des amis Anglais à Biebrich ne voulaient partir qu'à quatre heures. Bella et Ben s'en allèrent au jardin finir une vieille partie de tennis ; lady Silversmith s'en fut se reposer et Iris avait à faire chez elle. — Lorsque sa cousine rentra, elle la trouva toute désolée :

— Dites-moi, Bella, vous n'avez pas vu mon bracelet ? celui en forme de gourmette, avec les perles et les saphirs ? Je l'ai mis ce matin dans le tiroir, ici, et il n'y est plus !

— Votre beau bracelet ? oh ! Iris ! Les deux jeunes filles se mirent à chercher partout, mais sans succès. Les larmes aux yeux, elles se rendirent chez lady Silversmith pour lui raconter le vol, car ce ne pouvait qu'en être un. Elles rencontrèrent la vieille dame éperdue, le face-à-main de travers, qui les interpella :

— Iris ! Bella ! on a forcé la serrure de l'armoire, et pris trois écrins de bijoux ! Les boucles d'oreilles en diamant, la grande broche de diamants et perles, et la tiare que j'avais fait faire pour être « présentée » à la cour, quand Michaël a été anobli !

Céline, la femme de chambre française, à quatre pattes, cherchait en pleurant derrière les tiroirs.

On appela Benjamin qui accourut. Il était déjà assez accoutumé aux vols en Allemagne. A Cologne, dans les hôtels, il était défendu de sortir le soir les vêtements pour les faire broser. A Coblenze, dans les restaurants, chacun était prié de veiller sur son pardessus. Il ne s'étonna donc pas du vol et se mit aussitôt en quête de preuves, de traces. Celles de pesées sur la porte de l'armoire étaient visibles ; on pourrait même reconnaître l'outil employé.

— On a dû faire cela hier au soir, expliqua Céline. Milady a sorti des bijoux hier vers cinq heures, pour aller prendre le thé au « Rose ». Si les écrins avaient manqué, Milady s'en serait aperçue. En rentrant Milady avait mal à la tête, et s'est couchée jusqu'au dîner, on n'a donc pas pu entrer... et ce matin non plus, puisque Milady était au lit... C'est donc hier au soir après le dîner.

— Oui, fit Benjamin, Céline a raison. Le vol a été commis pendant que nous étions en ville hier au soir, avec la Sigmar ! — Et mon bracelet ! s'écria Iris. On l'aura pris en même temps ! Tout le monde se rendit dans la chambre de la jeune fille pour faire là aussi des constatations. — Je vais réunir tous les domestiques et leur dire que l'un d'eux est un voleur ! s'écria lady Silversmith hors d'elle. — Vous ne ferez rien de semblable ! maman, interrompit Ben. C'est beaucoup trop grave pour que vous commenciez à faire du bruit. Je vais prévenir la police... ou plutôt, non. Allez à Biebrich, comme si de rien n'était. Moi, je vais rester ici à surveiller. De là-bas, vous téléphonerez que l'on envoie ici un inspecteur immédiatement. Céline ne dira rien. Les trois femmes se rangèrent à l'avis de Ben, et s'habillèrent, quoique sans plaisir. La Sigmar tourna devant le grand perron, elles y montèrent en silence, puis la voiture disparut vers le village. (A suivre).